



Filière grandes cultures

Principales régions concernées :
Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie



 Bassin de production

 Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Caractère suprarégional
- Cofinancement public sollicité conséquent
- Contractualisation pluriannuelle à l'amont
- Développement des surfaces de légumineuses introduites dans les rotations
- Innovation dans le process de transformation

Développement de la filière et d'un nouveau process de transformation des légumineuses

Dans un contexte de progression de la demande en protéines végétales françaises, Ekibio souhaite initier un important programme de R&D et d'investissements portant sur le développement et l'industrialisation de nouvelles gammes de légumineuses, afin de :

- Innover et internaliser la transformation de matières premières (qui était jusqu'ici confiée à des prestataires) pour faciliter leur usage et valoriser la diversité végétale
- Développer des productions de légumineuses sur la base de contrats pluriannuels conclus avec les coopératives et leurs agriculteurs

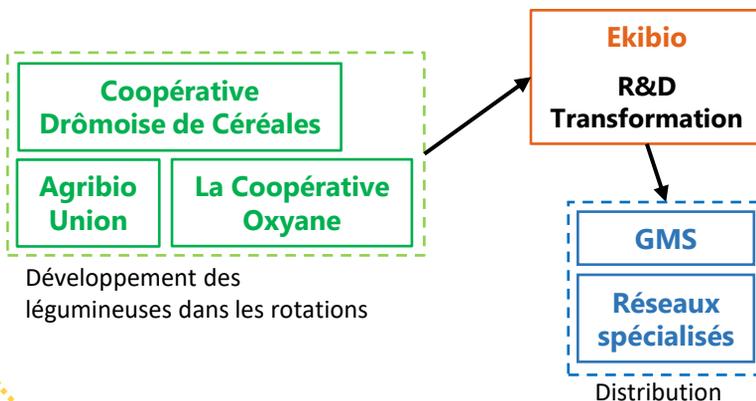
Le projet se déroulera du 25 avril 2019 au 31 décembre 2021

Le porteur de projet : Ekibio

Partenaire bénéficiaire : Coopérative Drômoise de Céréales

Partenaires associés : Agribio Union, La Coopérative Oxyane

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 6 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 784 356 €.

Un cofinancement a également été sollicité auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Ardèche, à hauteur de 356 902 €.



Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>